

# Rapport d'activité 2019 de la commission consultative des services publics locaux

Concernant l'activité 2018

# I SOMMAIRE

- **Editorial du Président Pierre Buis**
- **Présentation de la Commission Consultative des Services Publics Locaux**
  - Objectifs et missions
  - La CCSPL en chiffres
  - Composition
- **Agenda de la Commission Consultative des Services Publics Locaux**
- **Avis réglementaires de la Commission Consultative des Services Publics Locaux**

# I EDITORIAL

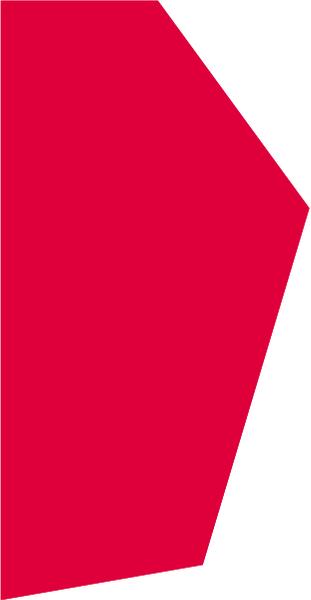
*En 2019 nous avons réuni cette instance à trois reprises afin d'étudier les différents rapports d'activités, notamment pour examiner les deux nouveaux contrats d'assainissement remportés par Veolia. Durant cette exercice la commission n'a pas formulé d'avis sur les mode de gestion.*

*Comme chaque année nous avons examiné le service public délégué ayant un impact pour le territoire ainsi que les équilibres financiers. Pour la première fois nous avons invité l'ensemble des délégataires, ainsi ils ont pu répondre directement aux questions des membres de la CCSPL.*

*La diversité et la confrontation des points de vue de tous et l'ensemble des débats menés au sein de la CCSPL, constituent un exercice fondamental de démocratie.*

*Je tiens particulièrement à remercier tous les membres de la commission pour leur implication et leur participation à l'ensemble des débats.*

Pierre BUIS  
Président de la CCSPL



# I PRESENTATION DE LA CCSPL

# I Objectifs et Missions

La commission consultative des services publics locaux (CCSPL), a pour vocation de permettre l'expression des usagers des services publics par la voie des associations représentatives. Elle contribue ainsi à la participation des citoyens au fonctionnement des services publics.

La commission, constituée conformément à l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, assure les fonctions suivantes :

- 1- Examen des rapports annuels établis par les délégués de services publics et comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à chaque délégation et une analyse de la qualité de service (article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales);
- 2- Examen des rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, d'assainissement, de collecte, d'évacuation et de traitement des ordures ménagères (art. L 2224-5 du code général des collectivités territoriales);
- 3- Examen des bilans d'activités des services exploités en régie;
- 4- Consultation pour avis sur les modes de gestion;
- 5- Consultation pour avis sur les règlements de service.

# I LA CCSPL en chiffre

	Événements	Nombre d'actes
1	Rapports annuels établis par les délégués de services publics	4 (Diabolo, Crématorium, Assainissement, Pom Cannelle)
2	Bilans d'activités des services exploités en régie	2 (Clévos et Train Théâtre)
3	Rapports sur le Prix et la Qualité du Service public	2 (assainissement et déchets)

# Composition de la CCSPL

La CCSPL de Valence Romans Agglomération est composée de :

- 16 conseillers communautaires désignés par le Conseil Communautaire
- 7 représentants d'associations locales nommées par le Conseil Communautaire.

## PRESIDENT

BUIS	Pierre
------	--------

## Titulaire

PERNOT	Yves
GIRARD	Geneviève
POUTOT	Renaud
THIBAUT	Anne-Laure
PRELON	Patrick
LEONARD	Pascale
FUHRER	Gérard
GUILHERMET	Manuel

## Suppléant

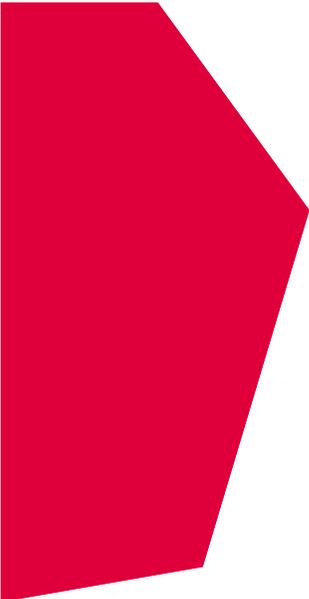
GUILLEMINOT	Karine
BONNEMAYRE	Jacques
MONNET	Laurent
GUILLON	Eliane
GAUTHIER	Christian
PERTUSA	Pascal
COMTE	Jean-François
MANTEAUX	Nadine

## Associations

UFC Que Choisir	FRANCOIS	André
CLCV	YSARD	Christine
	BONNET	Alain
UDAF 26	COUVREUR	Charlie
	VELOTTI	Vincent
Association des Paralysés de France	BOISSET	Gérard
	GOUCHET	Serge

# La mise en place d'une organisation pour améliorer la qualité des avis

Objectifs	Propositions
Faciliter la diffusion et l'archivage des documents	Un outil permettra de <b>stocker l'ensemble des documents</b> concernant les DSP (contrats, avenants, rapports...).
Procurer aux élus de la CCSPL et aux associations une <b>analyse critique</b> des rapports d'activités, de manière structurée et coordonnée.	Les services opérationnels (analyse technique) ainsi que l'unité audit de gestion (analyse financière) <b>fourniront avant la fin du mois d'aout un rapport de synthèse</b> aux membres de la CCSPL
Prévoir plus de temps aux membres de la CCSPL pour <b>comprendre, se concerter et formuler</b> des avis.	la CCSPL se réunira en groupe de travail et en séance plénière (fin octobre). Elle établira chaque année un programme de travail.
Clarifier le rôle et le mode de <b>fonctionnement</b> de la CCSPL	<b>Réflexion sur la rédaction d'un règlement intérieur.</b> (quorum, composition, désignation, durée des mandats, intervenants, convocation...)
Transparence et communication des travaux de la commission	<b>Rédaction du rapport annuel</b> voté en conseil



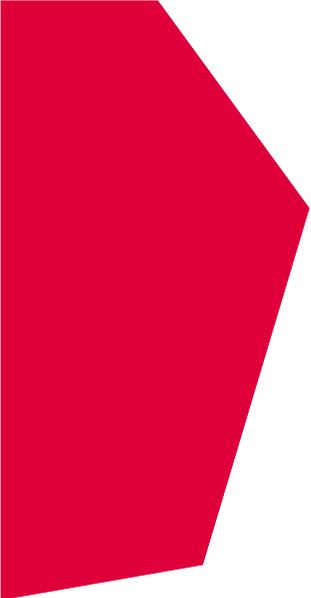
# | Agenda 2019 de la Commission

## Réunion plénières et dossiers examinés:

**16 Septembre 2019:** Présentation des Rapports sur le Prix et la Qualité du service public (déchets, assainissement)

**9 Octobre 2019:** Présentation des Rapports annuels 2018 établis par les délégataires de service publics et des régies autonomes

**18 Octobre 2019:** Présentation des Rapports annuels 2018 établis par les délégataires de service publics et des régies autonomes, en présence de des délégataires.



# **| Avis Règlementaires de la Commission en 2019**

# Rapport d'activité 2018, CRECHE POM CANNELLE

Les membres tiennent à rappeler qu'il s'agit du seul équipement d'accueil collectif de la petite enfance géré en concession (du type affermage) sur un total de 33 équipements. Ce mode de gestion externalisé est assumé par l'agglomération car il permet de garder des liens avec le mode de gestion privée.

A noter qu'il s'agit de la première année d'exploitation du nouveau délégataire. (5 mois seulement).

La commission constate le bon taux d'occupation de ce multi accueil situé sur la commune de Chatuzange le Goubet, **taux de 84.8%** en léger recul par rapport à 2017 (87%).

Les 5 places dédiées aux entreprises ne sont encore occupées, cela génère un manque à gagner, le délégataire travaille pour trouver des candidats.

Sur le plan technique, les membres de la commission demandent aux services de l'agglomération de communiquer le nom d'un agent référent afin de traiter les questions liées à la maintenance du bâtiment. Il conviendra également de lister lors d'un prochain comité de pilotage les charges « locataire/ propriétaire ».

Suite au faible taux de retour du questionnaire de satisfaction, la commission demande au délégataire de travailler en lien avec le service de la petite enfance sur un nouveau questionnaire et de clarifier la méthodologie d'administration.

## Rapport d'activité 2018, CRECHE POM CANNELLE

Concernant les finances, le délégataire réalise un déficit de 10 000€, il est le résultat d'un taux de PSU plus faible que prévu, d'une non commercialisation des places entreprises et d'un taux d'occupation plus faible que prévu. (24 950 heures facturées contre 26 492 prévues). Attention l'analyse porte sur seulement 5 mois, il conviendra d'analyser le chiffre d'affaires en 2019 sur une année pleine.

La commission souhaite mettre en avant le **faible coût au berceau de cette crèche** gérée en délégation. Ce mode de gestion permet en effet d'alléger le coût de la compétence. Néanmoins, les membres demandent à l'agglomération de continuer à être vigilant sur la qualité du service délégué et au bon entretien du bâtiment.

# I Rapport d'activité 2018, PISCINE DIABOLO

La commission rappelle qu'il s'agit du seul équipement aquatique géré en concession (du type affermage), ils rappellent aussi que 2018 est la première année pleine d'exploitation avec le délégataire Vert Marine.

La Commission note pour cette année une fréquentation globale en forte hausse par rapport à 2017, néanmoins elle reste inférieure au prévisionnel du contrat (-11%).

L'ouverture des jeux d'extérieur ont participé à l'augmentation de la fréquentation en juillet et août.

Malgré la hausse globale de la fréquentation, les membres constatent la mauvaise performance des activités soins et SPA. 11 000 entrées au lieu de 25 000 prévues au contrat.

La CCSPL apprécie les efforts réalisés par le nouveau délégataire en matière de propreté et de maintenance de l'équipement, il s'agissait d'une attente forte des usagers.

Concernant les aspects financiers, l'année 2018 est conforme aux prévisions du contrat.

Les membres demandent au délégataire de prévoir des actions afin de stimuler l'activité soins et SPA.

Suite au faible taux de retour du questionnaire de satisfaction, la commission demande au délégataire de travailler en lien avec le service des sports sur un nouveau questionnaire et de clarifier la méthodologie d'administration

**La CCSPL encourage le délégataire à poursuivre ses efforts pour dynamiser la fréquentation de l'équipement.**

# I Rapport d'activité 2018, CREMATORIUM

La commission constate en 2018 une **hausse du nombre de crémation** sur l'unique crématorium du territoire de l'agglomération, 1 250 crémations, en hausse de 12% sur un an. Cela s'explique en grande partie par l'ouverture du nouveau crématorium situé sur la commune de Beaumont les Valence.

Au-delà de la hausse de la fréquentation, les membres de la commission constatent des cérémonies plus qualitatives pour les familles et notent un équipement qui respecte les nouvelles normes en vigueur.

A noter que 49.7% des crémations en 2018 sont des résidents de l'agglomération.

Concernant les aspects financiers, des opérations comptables liées au retard d'ouverture perturbent l'analyse des écarts avec le prévisionnel du contrat, néanmoins le compte d'exploitation est conforme au contrat.

Les membres rappellent l'importance du lien entre le délégataire et les pompes funèbres. Ce lien est essentiel afin de s'assurer de la bonne prise en charge des familles.

Suite à un débat lors de la commission, il est proposé de renommer le questionnaire de satisfaction par le terme « questionnaire qualité ». Celui-ci devra d'ailleurs être travaillé en lien avec le service de l'agglomération afin notamment de clarifier la méthodologie d'administration. La CCSPL demande au délégataire de fournir tous les justificatifs prévus au contrat, notamment la consommation des fluides.

# Rapport d'activité 2018, ASSAINISSEMENT SECTEUR NORD ET SUD

La commission se félicite du renouvellement des deux contrats d'assainissement (secteur Romans et contrat secteur Valence), elle souhaite que ces nouvelles relations contractuelles profitent aux usagers (par la maîtrise des coûts) et à l'environnement (méthanisation et conformité des installations)

Concernant le secteur de Romans, la CCSPL exprime son inquiétude sur l'usine de traitement (performances inférieurs aux recommandations nationales). Les membres souhaitent que le délégataire agisse le plus rapidement possible pour corriger ces dysfonctionnements et rappellent que le délégataire s'est engagé contractuellement à résoudre ces non conformités. Après un échange avec le délégataire les membres prennent acte que les travaux engagés devraient permettre de faire baisser les non-conformités à partir de janvier 2020.

Concernant le curage des réseaux de la ville de Romans, la commission demande au délégataire de respecter les objectifs de contrat et de clarifier son fonctionnement en lien avec le service assainissement de l'agglomération.

Concernant l'eau pluviale La CCSPL rappelle l'importance de filtrer l'eau de pluie naturellement là où elle tombe (dans des noues, des fossés), cela permet de réduire les mètres linéaires de réseau ainsi que les coûts d'entretien et d'exploitation. La commission encourage les investissements qui vont dans ce sens.

Concernant le secteur Sud, la commission regrette le retard de transmission du rapport d'activité 2018 et demande au délégataire de respecter la date prévue au contrat.

Les membres prennent note du démarrage des travaux début 2020 de l'unité de méthanisation ainsi que de la liaison entre la STEU de Portes et celle de Valence.

**La CCSPL souligne encore une fois le faible taux de renouvellement du réseau assainissement, elle estime que celui-ci ne permet pas de renouveler le réseau sur sa durée de vie effective.**

## Bilan d'activité 2018, LES CLEVOS

La Commission approuve une nouvelle fois le positionnement « **culture scientifique** » de cet équipement, les membres mettent en avant la carence de cette thématique sur le territoire, notamment pour les jeunes.

Les membres constatent une nouvelle hausse de la fréquentation en 2018 de plus de +10%, soit une fréquentation totale de 40 390 personnes, la commission estime que l'équipement a trouvé sa place sur le territoire.

Les membres notent également des faits marquants nombreux pour 2018 :

- 6<sup>ème</sup> saison de l'établissement
- Les 16 ateliers de vacances en duo parents/enfants qui ont rencontré un vif succès
- 4<sup>ème</sup> année du projet d'écriture de chansons en classe en partenariat avec les artistes Drômois Marion Elgé et David Granier. Ils ont sorti un livre-disque regroupant les 11 chansons des trois premières éditions du projet et projettent d'en faire un spectacle.
- Hors les murs : 6 ateliers art et science organisés dans les médiathèques de Valence Romans Agglo

Une association de consommateur regrette le manque de visibilité et d'accessibilité de cet équipement et propose à la directrice d'engager une réflexion sur la signalétique et d'obtenir un accès par les transports en commun.

## Bilan d'activité 2018, LES CLEVOS

Concernant les aspects financiers la Régie a dégagé un résultat positif de **37K€**.

On note une légère augmentation des recettes (+1%). Ce qui signifie que la structure a augmenté ses ressources propres (+7% / 7K€) et n'a pas mobilisé d'autres subventions que celle de l'Agglomération. Le nombre de jours d'occupation pour la location et le prêt de salles a diminué, on est à 100 jours au lieu de 120 jours sur les dernières années mais le nombre de personnes est à la hausse (+5% par rapport à 2017). De manière générale, sur l'année, le nombre de visiteurs accueillis est à la hausse +12%, passant de 36 013 à 40 390 visiteurs malgré une exposition en moins.

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté en 2018, notamment sur les charges de personnel (+3%). Elles représentent 49% de la totalité des charges. Les charges à caractère général sont très stables (+1%), même si l'on note à l'intérieur de celles-ci, une augmentation des dépenses de locations immobilières (+11K€) et entretien de terrains (+5K€). On note un net recul des frais de publicité, imprimés. Les dépenses d'investissement sont également très limitées comme en 2017.

La commission demande à la Régie des Clévos de mettre en place un questionnaire annuel de satisfaction en lien avec le service de la Culture.

## Bilan d'activité 2018, TRAIN THEATRE

Les membres de la CCSPL constatent une hausse de la fréquentation des entrées individuelles +8% et une baisse du nombre d'abonnement. Cela va dans le bon sens car l'équipement peut ainsi s'ouvrir au plus grand nombre.

Les membres notent également des faits marquants nombreux pour 2018 :

Attribution du label « **Scène Convenue d'Intérêt National - art et création - chanson francophone** », 2018-2021 avec l'ensemble des partenaires (Etat, Région, Département, Agglo).

poursuite et accentuation du partenariat avec les Clévos - cité des Savoirs (résidences, programmation)  
Elaboration de 4 «  **carnets d'expérience**  » -  **francophonie, territoire, soutien à la création, action culturelle**  - qui seront édités en 2019 ; un regard dans le rétroviseur des 10 années écoulées, et des leçons à tirer pour les années à venir.

le Train-Théâtre noue une  **convention d'Artiste Associée**  pour 3 ans avec la  **Cie Madamelune de Sonia Bester** .

**Projet de territoire : AFORTUNADA**, avec le conservatoire de Valence Romans entre autres partenaires

Le Train Théâtre a réalisé en 2018 un exercice excédentaire (+ 8K€ sur le fonctionnement et + 59 K€ sur l'investissement), principalement dû à des atténuations de charges, des produits exceptionnels et des dépenses d'investissements moindre. Aussi, la lecture du compte de résultat monte un résultat d'exploitation négatif (- 3.4 K€).

Concernant les aspects financiers, la Régie a légèrement diminué ses charges à caractères générales (-2.5%), avec notamment une diminution des contrats de cession et coproduction (- 40K€) et des dépenses d'annonces et insertions (- 14K€). Elle prévoit la même maîtrise pour le budget 2019.

La masse salariale continue d'augmenter (1.6%), notamment sur les permanents (+4%). Globalement, ses charges sont quasi-similaires à celle de l'année dernière.

## | Bilan d'activité 2018, TRAIN THEATRE

En termes de recettes, le niveau de subvention diminue également très légèrement (-2%) (Baisse des aides au projet de la Région et du droit de tirage CNV mais hausse des subventions CANAL+ / FNC / autres organismes cinéma). Les recettes billetterie et production baisse de 1.3% par rapport à 2017 mais restent supérieure à celles de 2016.

En termes d'activité, le Train Théâtre maintien une bonne fréquentation sur 2017/2018, avec une jauge de l'ordre de 84%.

La commission note que cet **équipement est une référence** sur le territoire en matière de spectacles vivants particulièrement sur les esthétiques de la chanson et des arts de la piste.

Un membre de la commission félicite l'équipe du Train Théâtre sur leurs capacités à aller chercher des financements extérieurs.

**La CCSPL rappelle l'importance de la complémentarité entre les équipements culturels du territoire**

# Rapports sur le prix et la qualité du service public

## Compétence élimination des déchets

Suite à une question sur le lien entre le nombre de collecte et le volume de déchet le service rappelle que tout le monde est collecté au moins une fois par semaine sur le territoire. Concernant les volumes le service précise que le nombre de collecte ne change pas les volumes de déchets collectés et que seuls les changements de mode de collecte ont un impact sur les volumes. Exemple d'une situation de collecte des ordures ménagères en portes à portes qui évolue en point d'apport volontaire, ce mode de collecte favorisant le tri.

La commission prend note du taux unique sur tout le territoire, sur ce point une association de consommateur rappelle l'injustice de la TEOM qui est basée sur la valeur locative et non sur les volumes de déchets produits, pénalisant les résidents en centre ville.

La CCSPL approuve année du compostage et donne rdv en 2020 pour évaluer la baisse des volumes dans bac OM

Le service des déchets nous informe de l'extension des consignes de tri en 2021 sur tous les plastiques

La sensibilisation de la population ainsi que les industriels qui optimisent le poids des emballages expliquent une partie de la baisse du ratio en kg/hab/an (sur le tonnage d'ordures ménagères).

Dans les déchetteries, la baisse du tonnage s'explique en partie par la baisse de l'apport des gravats : murs autour des déchetteries, vidage par seau et renvoi si possible dans les carrières.

Les membres approuvent l'implication du service dans les différentes manifestations : prêts de gobelets, installation de poubelles de tri, informations...

# Rapports sur le prix et la qualité du service public

## Compétence Assainissement

Le service assainissement rappelle que deux nouveaux sont contrats actifs depuis octobre 2018

Les informations transmises par les délégataires ne sont pas systématiquement vérifiées, la commission demande au service d'améliorer le contrôle des interventions réalisées par les prestataires et les délégataires, notamment pour le curage. Les membres espèrent que l'utilisation des nouvelles technologies pourront améliorer le suivi des interventions.

La STEP de romans présente toujours des problèmes de conformité ainsi qu'une problématique sur les rejets industriels, des travaux prévus début 2020 devraient améliorer la situation. La commission restera vigilante sur ce point.

Le taux de renouvellement des réseaux est toujours trop faible avec seulement 0.2% du réseau. Le service rappelle que cela dépend fortement des travaux de voirie des communes, solution préconisée => renouvellement par l'intérieur mais cela coute plus cher.

Une association de consommateur demande si des micros plastiques sont rejetés dans le Rhône, Le service va prendre contact avec délégataire pour analyser ce point.